



Paris, le 17 mars 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

Coronavirus : reportons la date limite des déclarations PAC

Conformément à la demande portée par la FNSEA, dans le cadre de l'épidémie du coronavirus, la Commission européenne a décidé aujourd'hui d'autoriser les États membres à reporter la date limite de dépôt des déclarations pour l'octroi des aides de la PAC (1er et 2ème pilier) du 15 mai au 15 juin.

En effet, le confinement des conseillers de tous les organismes (FDSEA, Chambres d'agriculture, Centres de gestion...), ne permet pas l'accompagnement des agriculteurs dans de bonnes conditions ; accompagnement pourtant indispensable à la réalisation de cet exercice complexe qui engage l'économie des exploitations et le revenu des agriculteurs pour la campagne prochaine.

La décision européenne est une première étape que nous devons franchir. Aujourd'hui, nous demandons au gouvernement français d'appliquer ce report. Cela permettra de donner le temps aux conseillers de poursuivre leur mission, dans des conditions que nous espérons tous meilleures.

Contacts presse :

FNSEA : Christine Claudon – 07 60 47 44 52 – christine.claudon@reseaufnsea.fr
Marion Fournier – 07 60 29 56 17 - marion.fournier@reseaufnsea.fr